

LES ABORDS

Un bâtiment avec un environnement immédiat chaotique perd toute sa valeur et renvoie une image négative et négligée de l'exploitation.

Les abords sont un point très important dans la réussite du projet, d'autant plus si une activité d'accueil à la ferme doit être développée. Un bâtiment agricole, certes est avant tout un outil de travail et les abords sont nécessaires mais ils ont aussi un très grand impact visuel. Le soin apporté à leur **traitement et finition** garantit la réussite de la réalisation. Avoir des abords soignés est tout aussi agréable pour l'exploitant qui y vit toute l'année, que pour le passant et démontre une certaine **qualité de vie et de production**.

Ainsi, par exemple, traiter le sol des cheminements des engins agricoles, en préférant la grave ou la grave-ciment, afin d'éviter les déformations dues à l'usage.

Maintenir si possible, la **végétation** et la conforter en privilégiant les essences locales.

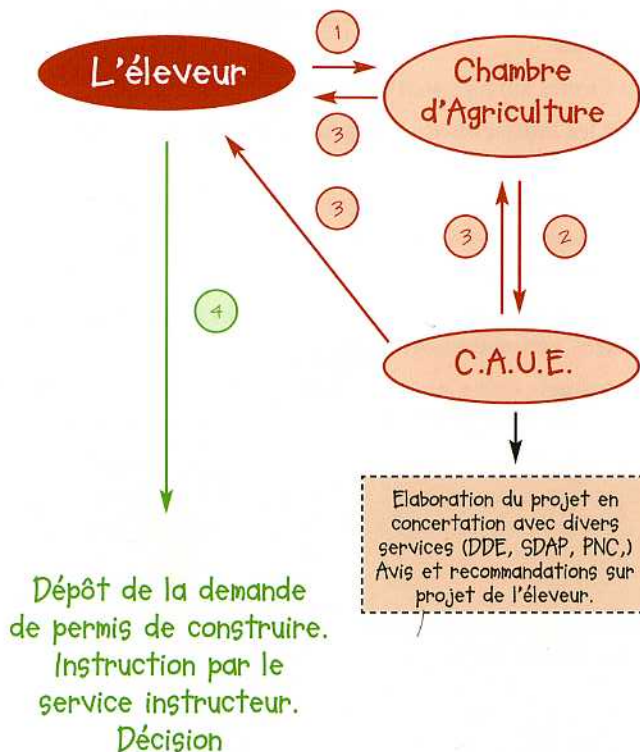
La **zone de stockage ou d'entrepôt** extérieure sera placée si possible derrière un écran végétal ou à l'écart des voies de passage, pour ne pas être perceptible.

Enfin, un petit espace d'agrément avec quelques fleurs égayeront toujours les lieux !



St-Julien-du-Tournel

LE CHEMINEMENT d'un PROJET de BÂTIMENT AGRICOLE



LOZÈRE



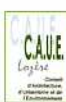
La Bataille de Grandrien

Contacts utiles :

- Chambre d'Agriculture - Tél. 04 66 65 62 00
- DDAF - Tél. 04 66 49 45 00
- CAUE - Tél. 04 66 49 06 55
- DDE - Tél. 04 66 49 41 00

Imprimerie des 4 - 04 66 32 10 48

MÉMO
pour construire
un bâtiment agricole
de qualité



L'agriculture façonne le paysage, le modèle, valorise la richesse du sol. Chaque paysage ainsi créé est identitaire d'un territoire, d'une culture et d'un savoir-faire ; il en est de même pour l'architecture. Tout comme l'activité humaine, elle dessine le paysage, c'est pourquoi il est important de veiller à sa bonne intégration.

L'espace, la nature deviennent des valeurs de plus en plus précieuses où les bâtiments agricoles doivent s'insérer le mieux possible car ils sont aussi et surtout le reflet du travail agricole et d'une exploitation.

IMPLANTATION ET PAYSAGE

Lors du choix du terrain, il convient de vérifier les différentes possibilités de raccords aux réseaux, de desserte depuis le domaine public et d'opter pour une exposition judicieuse (ensoleillée et/ou à l'abri des vents dominants).

Sur un terrain en pente, il est préférable d'implanter le bâtiment **parallèlement aux courbes de niveaux**, car cela limitera les travaux de déblais/remblais et diminuera également l'impact visuel du projet.

Sur un plateau, le bâtiment essaiera de se fondre le plus possible dans le paysage et **utilisera** en particulier les **éléments végétaux existants** qui, au delà de leur effet esthétique, protégeront davantage le bâtiment des intempéries.

En l'absence de végétation existante, il convient d'**utiliser** au mieux un **pli de terrain ou un dénivelé du sol**, pour obtenir la meilleure insertion possible.

Un bâtiment agricole n'est pas une construction anodine. Il marque le paysage durablement aussi, il convient d'**éviter des implantations en ligne de crête** où l'impact paysager est le plus fort et où le bâtiment sera le plus exposé aux intempéries.

Implantation en crête à éviter



LA CONCEPTION DU BÂTIMENT

Il convient de réfléchir au bâtiment lui-même : sa taille, l'organisation des circulations autour du ou des bâtiments, prévoir des possibilités d'extensions, les matériaux, les aménagements extérieurs.

Les formes simples sont à privilégier.

Pour les bâtiments de très grande longueur, il est préférable de découper les volumes.

Pour des bâtiments très hauts, travailler avec des matériaux de bardages en pose horizontale qui permettent de diminuer la hauteur visuelle de ceux-ci.

Dès la conception également, prévoir des **aires de manœuvre limitées aux entrées des bâtiments**.

Les **tunnels** sont à proscrire dans les situations de co-visibilité du bâti ancien et plus généralement dans les espaces ouverts.

Rencontre avec Jean-Yves Jourdan, éleveur bovin-lait à la Bataille de Grandrieu (48)

"Le premier but recherché dans la construction de mon bâtiment était la fonctionnalité. J'ai construit le bâtiment de stabulation en 1998 puis la grange en 2001. Mes conditions de travail se sont nettement améliorées car la stabulation sur caillebotis ou paille me donne beaucoup moins de travail. Le fonctionnement de la salle de traite dont je n'arrivais pas au départ à concevoir l'agencement est beaucoup plus facile.

Il ne faut pas hésiter à aller voir un conseiller.

Avoir choisi du bois est finalement important car le bâtiment n'est pas humide et l'ambiance, tant pour les animaux que pour nous, est très agréable. On se plaît à venir travailler ici, même l'hiver car il ne gèle pas à l'intérieur, il n'y a pas de condensation, même par grand froid.

Le bâtiment est sain et plus joli, plus esthétique à regarder, alors quand le constructeur m'a montré une simulation en bac acier pour la grange, je lui ai dit : tu ne vas pas me mettre cette casserole au milieu du pré ? surtout à côté de l'autre bâtiment en bois. La simulation en bois par contre m'a plu de suite".

Remerciements à M. Jean-Yves Jourdan pour sa collaboration.



◆ Les matériaux

Il est important de **veiller à leur mise en œuvre et à leur finition**.

- **Le bois** : matériau naturel, sain et confortable est à privilégier, sa souplesse d'utilisation permet des modifications et des extensions aisées.
- **Les bardages métalliques** : différents types de pose des bardages et coloris existent (veiller à travailler en harmonie de couleurs).
- **Les parpaings** : ils seront revêtus soit d'un bardage bois, soit d'un enduit de teinte sombre.



La Citerne - Causse Méjean

◆ Les couleurs

Les couleurs seront de teintes relativement **foncées et mates**, se rapprochant des valeurs naturelles du site du projet.

Les **couvertures** ayant un impact paysager très fort, il convient que celles-ci soient d'une couleur **plus foncée que les murs** afin de diminuer visuellement le volume du bâtiment.



Graniboules - Le Fau de Peyre